

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

71925

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)
Matricule : **944**

Société : **RAM**

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

HALMONY ABDELMAJID

Date de naissance :

09/01/13

Adresse :

Coop/ALICHAF II - 21. Sidi Nâanouf - CASA

Tél. : **0698.33.54.57**

Total des frais engagés : **1.024,00** Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

11/05/2021

Nom et prénom du malade :

HALMONY ABDELMAJID

Lien de parenté :

Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

DR + Deshy

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **0698**

Signature de l'adhérent(e) :

Mohamed



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
14/05/2019	9	01	500	INP : 900466664 

EXECUTION DES ORDONNANCES

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	20/05/2021	69.-

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Jr.L.DOUKKALI-KHALIFI Médecin Biologiste Laboratoire Achifaa N°P:0090060419	11/05/21	Bilam	455,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : [] [] [] [] [] []								
				COEFFICIENT DES TRAVAUX []								
				MONTANTS DES SOINS []								
				DEBUT D'EXECUTION []								
				FIN D'EXECUTION []								
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE											
	<table border="1"> <tr> <td>H</td> <td>G</td> </tr> <tr> <td>25533412 00000000</td> <td>21433552 00000000</td> </tr> <tr> <td>D</td> <td>B</td> </tr> <tr> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> </table> <p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>			H	G	25533412 00000000	21433552 00000000	D	B	35533411	11433553	COEFFICIENT DES TRAVAUX []
H	G											
25533412 00000000	21433552 00000000											
D	B											
35533411	11433553											
				MONTANTS DES SOINS []								
				DATE DU DEVIS []								
				DATE DE L'EXECUTION []								



مركز الأنکولوجیا الشفاء
Centre D'Oncologie Achifaa



Angle Rues Lahcen El Arjoune et Lavoisier (face Hôpital 20 Août)- Casablanca - Maroc
Tél. : 05 22 85 80 83/84/85 - Fax : 05 22 85 80 86 - Email : contact@oncologie-achifaa.ma

Casablanca le : 11/05/21

Dr HARMONY Abdellaziz

PPV: 69 DH 50

ISS:



69.0

Cureamul too.



2 gel 2X5: X10j



14/05/2021
BREVETTE
PROPRIÉTÉ
INTELLECTUELLE
029 40083/12

[Handwritten signature over the stamp]



Dr. AM-EL ALAOUI
HEMATOLOGISTE
3, Rue Battignolles - Belvédère - CASA
Tél: 022 40.08.12

Casablanca le :

11/05/21

Copy je rendu à l'hôpital

Dr. Halimouy A. Delmas

Suivi et traité pour aplasie.

Hypofollicular et adénos

Bon taux hémoglobin et hémocrit

sur avenir - Il reçoit

trois culots erythrocytaires

sur deux jours

Dr. AM-EL ALAOUI
HEMATOLOGISTE
3, Rue Battignolles - Belvédère - CASA
Tél: 022 40.08.12



مصحة الاختصاصات الشفاء Clinique des Spécialités Achifaa

Angle Rues Laheen El Arjounie et Lavoisier (face Hôpital 20 Août)
05 22 85 92 20 (10 L.G.) - Fax : 05 22 86 22 23 - Casablanca - Maroc

E-mail : cliniqueachifaa@menara.ma

Casablanca, le :

11/05/21

Docteur:

DR HALMOUNY Abdelmajid.

NB + pl

Tomographie
Cervicale

HALMOUNY
abdelmajid



21E292

11/05/21

Dr.L.DOUKKALI - KHALFI
Médecin Biologiste
Laboratoire Achifaa
INP:0090060419

Dr. AM - EL ALAOUI
HEMATOLOGIE
1, Rue Battignous - Casablanca - CAS
Tél: 05 22 86 22 23

CLINIQUE DES SPECIALITES ACHIFAA

CASABLANCA

Reçu de caisse

Médecin : DR. ALAOUI MOHSSINE AZZEDINE

N° : 2105111221593080 / 1 / 0

LABORATOIRE

Numéro admission	Nom du patient	Date encaissement
21A06979	HALMOUNY ABDELMAJID	11/05/2021

Mode paiement	Références du paiement	Montant Dhs
Espèce		455,00
PAYANT	Total	455,00

QUATRE CENT CINQUANTE-CINQ DIRHAMS



مصحة الاختصاصات الشفاء Clinique des Spécialités Achifaa



Laboratoire d'Analyses Médicales Achifaa

Casablanca le 11 mai 2021

Monsieur HALMONY ABDELAMJID

Externe

FACTURE	2847/2021
---------	-----------

Analyses :	
Numération formule sanguine	
Ionogramme sanguin	Total : B 350
Prélèvements :	
Sang	
	TOTAL DOSSIER
	455,00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Quatre Cent Cinquante Cinq Dirhams

Dr.L.DOUKKALI - KHALFI
Médecin Biologiste
Laboratoire Achifaa
INP:0090060419



Laboratoire d'Analyses Médicales Achifaa

Dossier ouvert le : 11/05/21

Prélèvement reçu à 11:39

Edition du : 11/05/21 à : 12:45

Monsieur HALMOUNY ABDELAMJID

DDN : 0

Réf. : 21E292

Page : 1/2

HEMATOLOGIE

NUMERATION FORMULE SANGUINE

(ABBOTT/ RUBY)

Normales
(Homme Adulte)

GLOBULES ROUGES

Hématies -----:	4,73	M/mm ³	4,5 - 5,55
Hémoglobine -----:	11,8	* g/100 ml	14 - 17
Hématocrite -----:	32	* %	40 - 50
- V.G.M. -----:	69	* μ l ³	80 - 95
- T.C.M.H. -----:	25	* pg	28 - 32
- C.C.M.H. -----:	36	* g/100 ml	30 - 35

GLOBULES BLANCS

Numération des leucocytes -----:	13 100	*	/mm ³	4000 - 10000
----------------------------------	--------	---	------------------	--------------

Formule leucocytaire

Polynucléaires Neutrophiles -----:	81,1	*	%	50 - 70
Soit :	10 624		/mm ³	2000 - 7500
Lymphocytes -----:	12,4	*	%	20 - 40
Soit :	1 624		/mm ³	1500 - 4000
Monocytes -----:	4,5		%	1 - 8
Soit :	590		/mm ³	40 - 800
Polynucléaires Eosinophiles -----:	0,5	*	%	1 - 3
Soit :	64		/mm ³	40 - 300
Polynucléaires Basophiles -----:	1,6	*	%	< 1
Soit :	207		/mm ³	< 100

PLAQUETTES

Résultat -----:	1 323 000	*	/mm ³	150000 - 400000
-----------------	-----------	---	------------------	-----------------

Dr.L.DOUKKALI - KHALFI
Médecin Biologiste
Laboratoire Achifaa
INP:0090060419



Laboratoire d'Analyses Médicales Achifaa

Dossier ouvert le : 11/05/21

Prélèvement reçu à 11:39

Edition du : 11/05/21 à : 12:45

Monsieur HALMOUNY ABDELAMJID

DDN : 0

Réf. : 21E292

Page : 2/2

BIOCHIMIE

			Normales
Sodium -----:	137	mEq/l	135 - 145
Potassium -----:	4,38	mEq/l	3,5 - 5,1
Chlore -----:	101,6	mEq/l	98 - 108
Calcium -----:	75,00 *	mg/l	86 - 103
Soit :	1,87	mEq/l	2,15 - 2,57
Protéines Totales -----:	51 *	g/l	62 - 80
Urée -----:	1,10 *	g/l	< 0,5
Soit :	18,33	mmol/l	< 8,34
Créatininémie -----:	22,00 *	mg/l	6 - 13
Soit :	195	μmol/l	53 - 115
Glycémie a jeun -----:	2,12 *	g/l	0,7 - 1,1

Dr.L.DOUKKALI - KHALFI
Médecin Biologiste
Laboratoire Achifaa
INP:0090060419

valable 3 mois

Le 11/05/2021

DECLARATION DE MALADIE CHRONIQUE

(À adresser au médecin conseil de la MUPRAS sous pli confidentiel)

Je soussigné :

Certifie que Mlle, Mme, M. : HALMONY ABDELMASIS

Présente

Thrombocytémie + IR + Deshydratation

Nécessitant un traitement d'une durée de :

Deux jours

Dont ci-joint ordonnance :

(à défaut noter le traitement prescrit)

site : www.mupras.com // mail : reclamation@mupras.com // phone : 0522-22-78-14 ou 0522-22-78-15 / fax : 0522-22-78-18

Adresse : 6ème étage, Angle Rue Allal BENABELLAH et Rue Fakir Mohammed (ex Rue Heintz) - Casablanca